

53 Toys'R'Us vont fermer dont quatre chez nous...

EMPLOI

Un « plan de sauvegarde de l'emploi » est envisagé à Toys'R'Us France. L'enseigne de distribution de jouets, en redressement judiciaire, pourrait licencier entre 200 et 250 personnes en fonction des offres de reprises, selon les syndicats.



Entre 200 et 250 salariés de Toys'R'Us sont menacés de licenciement. Trois offres de reprise sont sur la table pour l'enseigne en redressement judiciaire. PHOTO R.

Un plan social « *indecent* » est en préparation à Toys'R'Us France, selon les syndicats. La CGT et la CFDT craignent qu'entre 200 et 250 salariés soient « *condamnés* ». Le géant de la distribution de jouets est placé en redressement, depuis juillet. L'ampleur du plan social dépendra des offres de reprises déposés au tribunal de commerce d'Evry. Trois repreneurs potentiels se sont manifestés.

Le numéro un de la distribution de jouets en France gère 53 magasins sur tout le territoire, dont deux dans les Bouches-du-Rhône, un dans le Var et un dans le Vaucluse. Il est encore trop tôt pour savoir si les magasins resteront ouverts après le 3 octobre, date à laquelle les offres de reprises seront examinées. « *On n'a pas encore les informations. Les offres sont en train d'être négociées, on ne peut*

pas encore parler de reprise », explique Marine Guilleminot de l'agence Marie-Antoinette, spécialisée dans les relations presse.

Du côté du Toys'R'Us de la Valentine, à Marseille, « *on ne peut pas répondre à [nos] questions* ». Même réponse dans le Var, au magasin de La Garde : « *Nous sommes en redressement, rien n'est encore défini* ». En revanche, celui de Vitrolles ne serait pas concerné, a priori, par le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). « *On fait partie des grands magasins, ça de-*

vrait être les petits magasins, Toys'R'Us Express, qui sont concernés », explique une salariée. Un des candidats à la reprise prévoit d'ores et déjà « *la suppression du siège social de l'entreprise* », selon Jean Charretteur, directeur général de la filiale française de Toys'R'Us.

Jusqu'à 250 salariés menacés de licenciement

Le plan de sauvegarde de l'emploi n'apporterait que peu de garanties aux salariés licenciés. Un budget « *dérisoire* » se-

rait prévu pour accompagner les salariés, selon les syndicats. Tout frais compris - aide à la formation, mobilité ou aide à la création d'entreprises -, les mesures d'accompagnement dépasseraient pas les 1000 euros par salarié. Les indemnités ne devraient pas également dépasser les seuils légaux. Le dialogue social est rompu en attendant de réaction de la part de la direction et des instances juridiques. L'enseigne avait déjà, cette année, liquidé 735 magasins aux États-Unis.

BOUCHES-DU-RHÔNE
Edouard Philippe
ouvre la voie à la
fusion Métropole/
Département

Le Premier ministre Edouard Philippe a chargé le préfet de Paca d'une « concertation » visant au possible agrandissement de la métropole Marseille-Aix-Provence et sa fusion avec le département des Bouches-du-Rhône. Cette concertation, qui doit se tenir d'ici « *mi-novembre* », portera « *sur le périmètre de la Métropole, notamment pour apprécier l'opportunité de procéder à une fusion intégrale de celle-ci avec le département des Bouches-du-Rhône, ainsi que le champ de compétences qu'elle doit exercer* », écrit le Premier ministre dans un courrier daté de lundi.

Créée le 1er janvier 2016, la métropole regroupe 62,4% de la superficie et 91,5% de la population des Bouches-du-Rhône, soit près de 1,8 million d'habitants. Seules 29 communes du département n'en font pas partie. « *Au terme de deux années d'existence, un premier bilan pointe un certain nombre d'évolutions dans sa gouvernance et son fonctionnement qui permettraient à la métropole de gagner en efficacité, en visibilité et en affirmation* », souligne Edouard Philippe. Il envisage aussi de « *rendre* » aux communes certaines compétences de la métropole « *qui nécessitent une approche de proximité* », sans toutefois préciser lesquelles.

Travailleurs sociaux et syndicaliste en garde à vue

MARSEILLE

Deux salariés, dont un délégué syndical CGT des établissements Fouque à Marseille, on fait l'objet hier d'une garde à vue. Relâchés hier soir, ils avaient dénoncé une série de dysfonctionnements.

Convoqué hier après-midi à titre de témoin par la brigade des mineurs de Marseille, Christian Barbe, délégué syndical central CGT des établissements Fouque à Marseille, a finalement été relâché hier soir après une garde à vue de quelques heures.

Le matin, une salariée de la maison de l'enfance à caractère social (Mees) Saint-Ange à Marseille (8e) subissait le même sort. Peu avant son audition à l'Évêché, Christian

Barbe était arrivé confiant, entouré de ses soutiens. « *J'ignore totalement pour quel motif je suis convoqué. C'est pour les besoins d'une enquête, mais c'est choquant* » a-t-il déclaré.

La salariée convoquée elle-même avait dénoncé une série de dysfonctionnements sur le site de Saint-Ange, où elle occupe un poste de surveillance de nuit. Elle assurait seule la surveillance d'une vingtaine d'enfants dans deux bâtiments éloignés et réclamait leur mise en sécurité, tout comme une amélioration des conditions de travail.

Inspection du travail saisie

A plusieurs reprises, la CGT avait, sans succès, interpellé la direction de l'établissement N° avant pas été entendu par l'employeur. Le syndicat avait décidé de saisir l'inspection du travail, qui mènera une visite d'inspection le 27 juin dernier.

à 22h15 précisément. Les observations de l'inspection du travail sont-elles à l'origine d'un début d'enquête menée par la Brigade des mineurs ? Si rien ne filtre pour l'instant, « *tout ce que l'on sait, révèle un syndicaliste, c'est que des enquêtes ont bien été menées depuis le passage de l'inspection du travail* ». Hier, on ne s'expliquait toujours pas les raisons qui ont conduit un délégué syndical, qui ne travaille pas à Sainte-Ange à être auditionné par la police. « *On espère qu'il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières. Le mal être au travail est profond* », assurait avant son audition Christian Barbe. La Mees Saint-Ange est un établissement médico-social, spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Il est géré par la fondation Fouque pour l'aide à l'enfance.

Catherine Walgenitz



Christian Barbe au centre, avant son audition qui s'est terminée hier soir peu avant 19 h. PHOTO CW.